

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00018

Numéro SIREN : 586 880 189

Nom ou dénomination : OUATCEL CARTON

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 822

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après :

OUATCEL CARTON

Société à responsabilité limitée

Capital : 38 250 euros

Siège social : rue du Tour de Ville 02390 MONT D'ORIGNY

586 880 189 RCS SAINT-QUENTIN

Représentée

par son représentant légal Christophe ANDRAL, Gérant

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L. 232-21 à L. 232-23 du Code de commerce à :

dénomination : SOGAPEX

adresse du siège : 23 Avenue Faidherbe – 02100 SAINT-QUENTIN

numéro unique d'identification - (Siren) : 378 970 263 RCS SAINT-QUENTIN

Fait à Mont-d'Origny,
Le 15 décembre 2023

Christophe ANDRAL



**SARL OUATCEL CARTON
RUE DU TOUR DE VILLE
02390 MONT D'ORYGNY**

BILAN DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

Salarié : 1

SOGAPEX[®]

des experts-comptables à votre écoute

23 Avenue Fairhebe - BP 143 - 02100 SAINT-QUENTIN CEDEX
Tél : 03 23 62 84 20 - Fax : 03 23 62 84 29
Email : sogapex@sogapex.fr - Site : www.sogapex.fr

BILAN - ACTIF

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/08/23		Valeurs au 31/08/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 508,00	5 508,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	459,08	195,43	263,65	291,90
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	85 109,05	84 026,43	1 082,62	1 467,52
Installations tech., matériel et outillages industriels	436 439,80	432 959,59	3 480,21	7 842,61
Autres immobilisations corporelles	37 563,13	31 787,96	5 775,17	10 028,20
Immobilisations corporelles en cours	2 944,00		2 944,00	2 944,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	180,00		180,00	180,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	30,00		30,00	30,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	568 233,06	554 477,41	13 755,65	22 784,23
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 124,15	98,97	2 025,18	9 552,08
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	156 721,78		156 721,78	161 973,63
Clients douteux, litigieux (3)				1 727,74
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	29,76		29,76	1 250,00
Créances fiscales et sociales (3)	60 993,28		60 993,28	9 018,84
Fournisseurs débiteurs	12,00		12,00	12,00
Groupe et associés (3)	23 940,00		23 940,00	29 970,00
Débiteurs divers (3)	15,00		15,00	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	254 179,29		254 179,29	252 253,92
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	70 602,42		70 602,42	251 800,99
Charges constatées d'avance (3)	3 910,75		3 910,75	16 077,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	572 528,43	98,97	572 429,46	733 636,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 140 761,49	554 576,38	586 185,11	756 421,15

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 31/08/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 38 250,00)	38 250,00	38 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 241,83	10 241,83
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 901,24	4 901,24
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	175 659,84	78 504,57
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	28 782,67	197 155,27
SITUATION NETTE	257 835,58	329 052,91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	257 835,58	329 052,91
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	151 019,28	201 411,67
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	31 006,19	4 166,19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	115 076,64	147 791,17
Fournisseurs, factures non parvenues	7 350,90	8 203,70
Dettes fiscales et sociales	23 757,16	63 836,42
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	139,36	1 959,09
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	328 349,53	427 368,24
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	586 185,11	756 421,15
(1) Dont à plus d'un an	91 505,14	140 506,60
(1) Dont à moins d'un an	236 844,39	286 861,64
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Certifié Conforme

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite
LF = cf. Liasse fiscale
NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <i>Filiales et Participations</i>	LF
ECARTS DE RÉÉVALUATION	
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>	NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA
ACTIF CIRCULANT	O
<i>Etat des échéances des créances</i>	
ENTREPRISES LIÉES	NA
<i>Identité de la société consolidante</i>	
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF	O
<i>Charges constatées d'avance</i>	
<i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	
<i>ou Produits à recevoir</i>	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF	O
<i>Produits constatés d'avance</i>	
<i>ou charges à payer</i>	
ENGAGEMENTS	
<i>Engagements donnés</i>	O
<i>Engagements reçus</i>	
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
COMMENTAIRE	NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 586 185,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 28 782,67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les logiciels sont amortis sur une durée allant de 12 à 24 mois.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	3 - 7 ans
- Matériels et outillages	3 - 10 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	98,97			98,97
	Sur comptes clients	1 739,34		1 739,34	
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	1 838,31		1 739,34	98,97
	TOTAL GÉNÉRAL	1 838,31		1 739,34	98,97
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation			1 739,34	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30,00		30,00
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	156 721,78	156 721,78	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	29,76	29,76	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	55 318,00	55 318,00	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	5 673,98	5 673,98	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1,30	1,30	
	Groupe et associés (2)	23 940,00	23 940,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	27,00	27,00	
	Charges constatées d'avance	3 910,75	3 910,75	
TOTAUX		245 652,57	245 622,57	30,00
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES RÉGULARISATION ACTIF

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 910,75
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 910,75

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	15,00
Disponibilités	5 830,00
TOTAL	5 845,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	151 019,28	59 514,14	91 505,14	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	122 427,54	122 427,54		
Personnel & comptes rattachés	2 954,90	2 954,90		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	827,26	827,26		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	19 975,00	19 975,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	31 006,19	31 006,19		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	139,36	139,36		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	328 349,53	236 844,39	91 505,14	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 432,79			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	60 795,33			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES RÉGULARISATION PASSIF

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79,89
Emprunts et dettes financières divers	1 840,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 350,90
Dettes fiscales et sociales	23 699,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	139,36
TOTAL DES CHARGES À PAYER	33 110,05

ENGAGEMENTS

2655 - SARL OUATCEL CARTON

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 103,15 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

OUATCEL CARTON
Société à responsabilité limitée
au capital de 38 250 euros
Siège social : rue du Tour de Ville
02390 MONT D'ORIGNY
586 880 189 RCS SAINT-QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 28 782,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	28 782,67 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	21 217,33 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	50 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 13,07 euros par part	50 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 15 décembre 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020 : Néant

Exercice clos le 31 août 2021 :

70 000,00 euros, soit 18,30 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

af.

Exercice clos le 31 août 2022 :

100 000,00 euros, soit 26,14 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.